

RCS : NIMES Code greffe : 3003

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 01041 Numéro SIREN : 341 162 899 Nom ou dénomination : 3 C A EXPERTISE

Ce dépôt a été enregistré le 03/06/2022 sous le numéro de dépôt B2022/005270

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

01012021		31122021		Régime simplifié d'imposition	
SIRET		SIRET		SIRET	
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE		Régime simplifié d'imposition		SIRET	
Désignation de la société:		Adresse du siège social:		SIRET	
Société 3 CA EXPERTISE		ZA LA DEFRAISSE		SIRET	
SIRET 3 4 1 1 6 2 8 9 9 0 0 0 1 5		30150 ROQUEMAURE		SIRET	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:		SIRET	
Régime fiscal des groupes		Ancienne adresse en cas de changement:		SIRET	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)		Ancienne adresse en cas de changement:		SIRET	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante		Ancienne adresse en cas de changement:		SIRET	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:		Ancienne adresse en cas de changement:		SIRET	
SIRET		Ancienne adresse en cas de changement:		SIRET	
B ACTIVITES		Ancienne adresse en cas de changement:		SIRET	
Activités exercées EXPERTISE COMPTABLE		Ancienne adresse en cas de changement:		SIRET	
Si vous avez changé d'activité, cochez la case		Ancienne adresse en cas de changement:		SIRET	
C RECAPITULATION DES ELEMENTS DE POSITION (cf. notice de la déclaration n° 2055)		Ancienne adresse en cas de changement:		SIRET	
1 Résultat fiscal		Ancienne adresse en cas de changement:		SIRET	
Bénéfice imposable au taux normal 18 082		Ancienne adresse en cas de changement:		SIRET	
Bénéfice imposable à 15% 38 120		Ancienne adresse en cas de changement:		SIRET	
2 Plus-values		Ancienne adresse en cas de changement:		SIRET	
PV à long terme imposables à 15%		Ancienne adresse en cas de changement:		SIRET	
Autres PV imposables à 19%		Ancienne adresse en cas de changement:		SIRET	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches		Ancienne adresse en cas de changement:		SIRET	
Entreprises nouvelles, art 44 sexies		Ancienne adresse en cas de changement:		SIRET	
Entreprises nouvelles, art 44 septies		Ancienne adresse en cas de changement:		SIRET	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies		Ancienne adresse en cas de changement:		SIRET	
Société d'investissement immobilier cotée		Ancienne adresse en cas de changement:		SIRET	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :		Ancienne adresse en cas de changement:		SIRET	
IMPOTS, RENSEIGNEMENTS (cf. notice de la déclaration n° 2055)		Ancienne adresse en cas de changement:		SIRET	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt		Ancienne adresse en cas de changement:		SIRET	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.		Ancienne adresse en cas de changement:		SIRET	
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS COGATIES (cf. notice de la déclaration n° 2055)		Ancienne adresse en cas de changement:		SIRET	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%		Ancienne adresse en cas de changement:		SIRET	
F ENTREPRISE SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAR LA SOCIÉTÉ TÊTE DE GROUPE (cf. notice de la déclaration n° 2258-SD)		Ancienne adresse en cas de changement:		SIRET	
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre		Ancienne adresse en cas de changement:		SIRET	
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée		Ancienne adresse en cas de changement:		SIRET	
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre		Ancienne adresse en cas de changement:		SIRET	
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE		Ancienne adresse en cas de changement:		SIRET	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		Ancienne adresse en cas de changement:		SIRET	
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.		Ancienne adresse en cas de changement:		SIRET	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Ancienne adresse en cas de changement:		SIRET	
CABINET SINICO ET ASSOCIES		Ancienne adresse en cas de changement:		SIRET	
1 ZONE ARTISANALE LA		Ancienne adresse en cas de changement:		SIRET	
DEFRAISSE		Ancienne adresse en cas de changement:		SIRET	
30150 ROQUEMAURE		Ancienne adresse en cas de changement:		SIRET	
Tél: 04 66 90 56 56		Ancienne adresse en cas de changement:		SIRET	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Ancienne adresse en cas de changement:		SIRET	
Date: 01/04/2022		Ancienne adresse en cas de changement:		SIRET	
Lieu: ROQUEMAURE		Ancienne adresse en cas de changement:		SIRET	
Qualité et nom du signataire: PRESIDENT		Ancienne adresse en cas de changement:		SIRET	
Signature: SINICO LUDOVIC		Ancienne adresse en cas de changement:		SIRET	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Ancienne adresse en cas de changement:		SIRET	
Examen de conformité fiscale (ECF)		Ancienne adresse en cas de changement:		SIRET	

Désignation de l'entreprise : Société 3 CA EXPERTISE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise ZA LA DEFRAISSE		30150 ROQUEMAURE	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 34116289900015		Néant ☐	
		Exercice N clos le 31/12/2021	
		N-1 31/12/2020	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
(3) Part à plus d'un an : CR			
Clause de réserve de propriété *		Stocks :	
Immobilisations		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société 3 CA EXPERTISE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :152...449.....)	DA	152 449	152 449
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	15 250	15 250
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	45 378	28 698
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	45 692	46 681
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	258 769	243 077
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	17 574	25 097
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	54 912	23 366
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	49 814	21 311
	Dettes fiscales et sociales	DY	86 359	113 954
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	4 175	500
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	69 543	60 236
	TOTAL (IV)	EC	282 376	244 464
	Ecarts de conversion passif *	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	541 145	487 541
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	266 165	222 496
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 362	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3 CA EXPERTISE
Société par actions simplifiée
au capital de 152 449,02 euros
Siège social : ZA la Défraise,
30150 ROQUEMAURE
341 162 899 RCS NIMES

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 04 MAI 2022

Exercice clos le 31 décembre 2021

Mesdames, Messieurs,

Monsieur Ludovic SINICO, Président non associé de la société 3 CA EXPERTISE, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

Il vous sera donné toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Nous poursuivons notre activité....

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2021, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Nous espérons accroître notre activité.

SUCCURSALES

Conformément aux dispositions de l'article L. 232-1, II du Code de commerce, nous vous indiquons que notre Société a une succursale située en Avignon 84000 - 10 avenue de la Poulasse SIRET : 341 162 899 000 49.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires s'est élevé à 705 375,00 euros.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 10 894,00 euros.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 0,00 euro.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 232 001,00 euros.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 9 548,00 euros.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 298 676,00 euros.

Le montant des charges sociales s'élève à 109 298,00 euros.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 7,00 personnes.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 7 975,00 euros.

Le montant des autres charges s'élève à 0,00 euro.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 657 498,00 euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 58 771,00 euros.

Compte tenu d'un résultat financier de -201,00 euros, le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 58 570,00 euros.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de -2 369,00 euros,
- d'un impôt sur les sociétés nul,

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 45 691,28 euros.

Au 31 décembre 2021, le total du bilan de la Société s'élevait à 541 145,00 euros.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan et compte de résultat) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 45 691,28 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	45 691,28 euros
A titre de dividendes	45 000,00 euros
Soit 45,00 euros par action	
Le solde	691,28 euros
En totalité au compte "autres réserves"	

Le dividende serait mis en paiement au siège social le 04 mai 2022.

Nous vous informons que depuis le 1er janvier 2018, les dividendes sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux (CGI, art. 200 A, 1).

Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater).

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 45 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Nous vous rappelons en outre que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes

physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2018 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2019 :

28 000,00 euros, soit 28,00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 28 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2020 :

30 000,00 euros, soit 30,00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 30 000,00 euros

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous allons vous donner lecture du rapport spécial de votre Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

AUTORISATION D'AFFILIATION DES MANDATAIRES SOCIAUX ASSIMILÉS AUX SALARIÉS AUX CONTRATS DE PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

Nous vous informons qu'en application de la circulaire de la Direction de la sécurité sociale du 25 septembre 2013, les mandataires sociaux non titulaires d'un contrat de travail mais qui sont assimilés aux salariés, en application de l'article L.311-3 du Code de la sécurité sociale, peuvent bénéficier des contrats de protection sociale complémentaire que la Société aurait éventuellement souscrits au profit des salariés, sur autorisation de la collectivité des associés.

Nous vous proposons en conséquence d'autoriser les mandataires sociaux susvisés, éventuellement concernés, à être rattachés aux contrats de protection sociale complémentaire éventuellement souscrits par la Société, et en conséquence à bénéficier desdits contrats.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à ROQUEMAURE
Le 1^{er} avril 2022
Ludovic SINICO
Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

3 CA EXPERTISE
Société par actions simplifiée
au capital de 152 449,02 euros
Siège social : ZA la Défraise,
30150 ROQUEMAURE
341 162 899 RCS NIMES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 04 MAI 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 45 691,28 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	45 691,28 euros
A titre de dividendes	45 000,00 euros
Soit 45,00 euros par action	
Le solde	691,28 euros
En totalité au compte "autres réserves"	

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 04 mai 2022.

....

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2018 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2019 : 28 000,00 euros, soit 28,00 euros par titre ; dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 28 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2020 : 30 000,00 euros, soit 30,00 euros par titre ; dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 30 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 04 MAI 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Ludovic SINICO

